

# PIERREFEU-du-VAR 83390



Espace Bouchonnerie - Salles A. Malraux et des Tonneaux 20 km à l'est de Toulon - Autoroute A 57, sortie 10

## **Confirmation canine toutes races**

## Dimanche 10 février 2013

# Clôture des inscriptions : 30 janvier 2013

Les inscriptions au poteau seront refusées
Les chiens non inscrits seront interdits sur le site

### Renseignements:

Patrice Vigne - 06 25 79 99 99 Cynoprint - 04 74 21 10 65

cynoprint.com et scmca.com

# Engagements internet\* Cynoprint.com Réglement sécurisé par carte bancaire

\* Les engagements pris sur internet sont majorés de 1 € par chien (pour frais postaux et bancaires).

## Le matin de 10 h à 12 h

2° groupe (Molossoïdes, Chiens d'Utilité) - 3° groupe (Terriers) 4° groupe (Teckels) - 5° groupe (Chiens Nordiques et Spitz) 6° groupe (Chiens Courants) - 10° groupe (Lévriers)

Juges: Mme JULIEN, MM. BERENGER, MEDARD-RINGUET, MORBELLI et SOULAT

### L'après-midi de 14 h à 16 h

1° groupe (Chiens de Berger)
7° groupe (Chiens d'Arrêt) - 8° groupe (Spaniels et Retrievers)
9° groupe (Chiens de Compagnie)

Juges: Mmes GIGOT-BARAIS, JULIEN, MM. JUIF, MEDARD-RINGUET, MORBELLI et SOULAT

#### AGE MINIMUM EXIGE POUR LA CONFIRMATION

 6\*- Groupe : 12 mois sauf
 15 mois

 Rhodesian Ridgeback
 15 mois

 7\*- Groupe : 12 mois sauf :
 12 mois

 8\*- Groupe : 12 mois sauf :
 15 mois

 9\*- Groupe : 12 mois sauf :
 15 mois

 Épagneuls Pékinois et Japonais
 10 mois

 10\*- Groupe : 15 mois sauf :
 10 mois

 Whippet, Petit Lévrier Italien
 12 mois

Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro

1. la demande d'ii

2. photocopie du c.

3. le règlement (3

E

D

E

Nom du chien

Sexe: Mâle Femelle Race .......

N° de tatouage ou de transpondeur ......

Nom de la mère ...... Nom du producteur : M., Mme, Mile ...

P

- 1. la demande d'inscription ci-dessous : remplir soigneusement cette feuille en lettres majuscules
- 2. photocopie du certificat de naissance ("pedigree provisoire") de votre chien
- 3. le règlement (34 €) par chien établi à l'ordre de SOCIETE CANINE MIDI CÔTE-D'AZUR
- une enveloppe timbrée libellée à votre adresse, affranchie (tarif 20 g), pour recevoir votre carte d'entrée

Un seul chien par feuille, photocopies correctes acceptées

à : CYNOPRINT "Confirmations Pierrefeu" BP 14 - 01960 PERONNAS - tél : 04 74 21 10 65 Tarif : 34 € par chien

Les chiens nés, en France ou à l'étranger, après le 28 août 2008

**COUPE D'OREILLES** 

dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours

## Demande d'engagement à la séance de confirmation - Dimanche 10/02/2013 à PIERREFEU du VAR (83)

Les documents à présenter à l'Expert Confirmateur <u>le 10 février 2013</u> seront indiqués sur la carte que vous recevrez par courrier.

### <u>AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ</u>

Ν°	' d'arrivee	

Réservé Cynoprint

 Nom et Prénom du propriétaire : M., Mme, Mlle
 Adresse
 Code postal
 Tél
- de



Date de naissance ...... N° Livre d'origine ......

- Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette page. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve, tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.

- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la dis-

qualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.
- Je déclare également connaître la Loi du 06/03./99 et l'arrêté du 27/04/99 concernant les animaux dangereux et la Protection des animaux. Je déclare m'y soumettre.